



Une solution de dématérialisation complète et hébergée.

La ville de GAN, à la jonction des vallées d'Aspe et d'Ossau, est une polarité majeure au sud de Pau qui compte plus de 5700 habitants. Bassin d'emplois avec la viticulture, les artisans et les commerces, elle compte aussi des acteurs économiques reconnus comme « la Miellerie Michaud » (premier exportateur mondial de Miel), la cave coopérative du vin de Jurançon (troisième site industriel visité en France) et l'implantation d'une partie des services du Groupe Ogeu, leader des eaux minérales. Ancienne bastide, la commune bénéficie d'un patrimoine naturel et culturel très riche.

Un choix dans la continuité

Equipé de longue date du Livre Foncier, ancienne solution d'instruction d'urbanisme éditée par le groupe Operis, l'adoption d'Oxalis, logiciel remplaçant le Livre Foncier, s'est déroulée très naturellement en 2016. En 2019, l'entrée en vigueur prochaine de la loi Elan a conduit le service urbanisme à se mettre en quête d'une solution qui permettrait à tout pétitionnaire d'effectuer une demande d'urbanisme en ligne. Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), logiciel proposé par Operis, répondait parfaitement à cette attente. L'intuitivité de la solution, son ergonomie et ses grandes capacités de paramétrage ont rapidement remporté le suffrage de l'équipe ADS de la ville de GAN. L'interopérabilité native des solutions GNAU et Oxalis fut également un élément déclencheur dans le choix du GNAU.

04 janvier 2022 :
date de réception du 1er
dossier dans le GNAU !

L'hébergement des solutions : un choix logique

Les solutions d'urbanisme de la ville de GAN étaient jusqu'alors hébergées au sein du datacenter de la Communauté d'Agglomération Pau Bearn Pyrénées. Le choix de la solution GNAU en 2021 fut l'occasion de repenser le mode d'hébergement choisi jusque-là. Mise à jour des versions des logiciels réalisées automatiquement par les équipes d'Operis, ressources internes limitées, garantie de disponibilité des applications et confiance de longue date dans l'expertise d'Operis furent quelques-unes des raisons qui ont décidé la ville de GAN à opter pour la souscription d'un contrat d'hébergement pour leurs 2 solutions d'urbanisme, à savoir Oxalis et le GNAU.

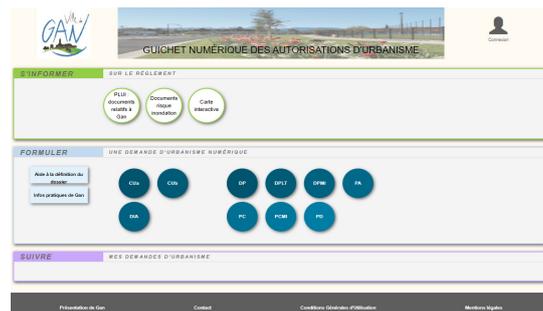


Le 1er janvier 2022 comme objectif

La promulgation de la loi Elan a imposé aux collectivités de plus de 5000 habitants de recevoir, sous format électronique, les demandes d'autorisation d'urbanisme à partir du 1er janvier 2022. Le GNAU offre la possibilité aux pétitionnaires d'effectuer une demande d'autorisation d'urbanisme par voie électronique autrement appelée Saisine par Voie Electronique (SVE). C'est en septembre 2021 que le projet de déploiement du GNAU pour la ville de GAN a été lancé et l'ouverture aux pétitionnaires a été effective, comme prévu, au 1er janvier 2022.

Des professionnels très réactifs

Le service urbanisme de la ville de GAN a pu constater, dès la mise en ligne du GNAU, un grand intérêt de la part des professionnels de l'urbanisme, en premier lieu les notaires. Ces derniers ont très rapidement fait usage de ce nouveau service offert par la commune pour effectuer des demandes de Certificats d'Urbanisme (Cua), le premier dès le 04 janvier 2022, et de Déclarations d'intention d'aliéner (Dia). L'essai étant concluant, ce sont ensuite des demandes de Déclarations Préalables (DP) et des Permis de Construire (PC) qui ont été réceptionnés par le service urbanisme de la ville via le GNAU.



GNAU de la ville GAN

Des précautions prises pour pallier la fracture numérique

Très attentive au phénomène de fracture numérique présent sur son territoire comme sur l'ensemble du territoire français, l'équipe ADS en charge du projet a apporté un soin particulier au fait de garantir une prise en main aisée de ce nouveau service par les pétitionnaires. En plus d'effectuer un travail sur l'interface afin d'en optimiser sa compréhension, même pour les moins aguerris en informatique, le service ADS a également échangé en amont avec la Maison France Service sur cette problématique. Il s'agissait en effet d'anticiper au mieux les potentielles difficultés qui pourrait empêcher certains pétitionnaires d'utiliser le GNAU.

Un projet de dématérialisation toujours en cours

La dématérialisation de l'ensemble de la chaîne des autorisations d'urbanisme est encore en cours au sein du service urbanisme de la ville de GAN car certains services internes souhaitent conserver l'utilisation de documents sous format papier. Néanmoins, un bilan très positif a déjà été dressé par l'équipe ADS de la ville de GAN sur le projet de dématérialisation outillé des logiciels d'Operis : une mise en oeuvre en temps et en heure pour répondre aux exigences de la loi Elan, une adhésion au GNAU spontanée de la part des professionnels et des pétitionnaires et enfin des solutions intuitives tant sur la partie réception des dossiers qu'instruction de ceux-ci !

«Le logiciel d'instruction Oxalis évolue régulièrement mais toujours de façon naturelle, ce qui permet de garantir une continuité dans son utilisation au quotidien. Le retour d'expérience que nous avons pu faire sur 1 an d'utilisation du GNAU permet, quant à lui, de confirmer que la ville de GAN a fait le choix d'un logiciel métier de qualité !»

Laëticia CAZALBON, Responsable Urbanisme et Foncier de la ville de Gan
Ludovic MALEGARIE, Directeur des Services Techniques de la ville de Gan

Operis

130, Avenue Claude Antoine Peccot 44700 ORVAULT
01 69 10 00 00 - contact@operis.fr - www.operis.fr

